



DISCOURS
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA SIXIEME SESSION
ORDINAIRE ADMINISTRATIVE DE LA
QUINZIEME LEGISLATURE

Brazzaville, le 02 Juin 2024

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Monsieur le Chef de l'opposition politique ;**
- **Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, Chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**
- **Chers Amis,**

A l'entame de mon propos, c'est le cœur en peine, habité par une vive émotion et une profonde douleur que j'ai appris hier, à l'aurore, la disparition inopinée du Vénérable André LONGUELE, une des grandes figures de la classe syndicale et politique de notre pays.

Humble et affable, André LONGUELE fut un syndicaliste de renom, un cadre compétent de la territoriale, un ancien maire de Poto-Poto, un sénateur de talent, une des éminences du comité des membres d'honneur du Parti Congolais du Travail.

En votre nom à toutes et tous, je m'incline devant la mémoire de l'illustre disparu et m'empresse à présenter à sa famille, à ses compagnons de lutte syndicale et politique, nos condoléances les plus attristées.

Je vous invite à vous lever pour observer une minute de silence en mémoire de ce Patriarche.

Je vous remercie

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés, chers collègues ;

Chers amis ;

J'éprouve un réel plaisir de vous retrouver de nouveau, à l'occasion de l'ouverture de la sixième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale, après quelques semaines de congés parlementaires que j'ai consacrés au rayonnement de notre honorable institution.

En effet, au cours de cette intersession, notre chambre a vibré au rythme de la coopération interparlementaire, avec à la clef, la visite officielle que je viens d'effectuer en République algérienne démocratique et populaire, à l'invitation de mon homologue et frère de l'Assemblée populaire nationale, l'Honorable Brahim BOUGHALI.

J'ai ici l'occasion de saluer l'excellence des relations qui existent si heureusement, depuis fort longtemps, entre les peuple algérien et congolais d'une part et, entre les Présidents de nos deux pays, d'autre part.

Porteur d'un message de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, à son frère et ami, le Président Abdelmadjid TEBBOUNE, deux Sages qui font la fierté de l'Afrique, continent de l'avenir, j'ai saisi cette opportunité pour renouveler de vive voix la longue amitié qui noue le Congo et l'Algérie depuis 1964.

Mon séjour à Alger la belle s'est soldé, entre autres, par la signature d'un accord-cadre de coopération qui vise :

- Le renforcement de la coopération parlementaire entre nos deux chambres ;**

- **La promotion des échanges d'information sur les activités législatives ;**
- **L'organisation des sessions conjointes et régulières de formation au profit des députés et des fonctionnaires de nos chambres respectives.**

Nous avons profité de cette solennelle occasion pour activer la coopération entre nos deux Etats dans les secteurs divers et variés.

Par ailleurs, ce séjour de travail m'a permis de replonger dans l'histoire en visitant l'Académie militaire de Cherchell, l'un des creusets de formation du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, au noble métier des armes.

Cette visite, disons-le, restera pour moi un grand privilège et un souvenir inoubliable.

Pour tout dire, cette visite fut un moment de mémoire et de grande émotion qui aura servi à raviver et réchauffer la coopération entre la République du Congo et la République algérienne démocratique et populaire.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés, chers collègues ;

Chers amis ;

Je me réjouis de l'inscription au rôle de la présente session des propositions de lois devant désormais régir les secteurs de la sécurité privée, de l'architecture et du contrôle des stupéfiants et autres substances en République du Congo, au moment où notre peuple fait face à la délinquance juvénile et au grand banditisme.

Je voudrais féliciter les Honorables députés qui ont fait preuve d'imagination et, il faut le dire, d'efficacité. J'en suis ravi.

Honorables Députés, chers collègues ;

Chers amis ;

Je vous vois sur les starting-blocks, prêts à remettre l'ouvrage sur le métier avec célérité et toujours avec compétence.

En effet, comme à l'accoutumée, vous savez faire et dire, dès lors que vous savez mesurer la dureté des temps dans un monde en tension, depuis l'affirmation de la domination de l'Anthropocène.

Au cours de cette session, s'invite l'examen de nombreuses affaires, les unes aussi importantes que les autres et qui ont, toutes, vocation à apporter, aux côtés de nombreux projets intégrateurs en cours, de la valeur ajoutée à l'économie de notre pays.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés, chers collègues ;

Chers amis ;

Au moment où nous nous réunissons, les cris de cœurs exprimés par nos mandants lors de nos descentes parlementaires, résonnent en écho à nos oreilles.

Nous sommes ainsi interpellés.

S'agissant des questions de sécurité, il faut le dire, notre action dans cet hémicycle a toujours porté sur la démocratie, la paix et la sécurité, face à l'apparition des signaux négatifs et alarmants qui nous ont conduits à diligenter des missions d'information et d'enquête.

« La paix des cœurs et la tranquillité des esprits », prônées depuis longtemps par le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, pour notre peuple, est une conquête de tous les jours, pour notre institution qui est vent debout, pour tenir le cap.

C'est pour cela que nous nous réjouissons et saluons l'engagement, depuis quelque temps, des forces de police et de gendarmerie dans la lutte contre le grand banditisme, dans une approche de mutualisation des hommes, des moyens, et des actions.

Cependant, il y a tout lieu d'éviter au moins deux écueils dans la conduite de cette opération qui se dénomme significativement coup de poing.

Le premier écueil serait de rendre l'opération éphémère, en trompe-l'œil et le second, de la révéler outrancière, avec des excès et des bavures de toute nature.

Il faut donc que les unités opérationnelles de police et de gendarmerie s'engagent dans cette opération, en faisant preuve de professionnalisme pour mettre hors d'état de nuire la pègre qui écume nos quartiers, dans nos villes et ailleurs.

Le disant, il s'agit d'atteindre le point d'équilibre entre l'ordre public et le désordre caractérisé ces derniers temps par des comportements criminels et barbares.

En outre, au sujet de la question de la fourniture en eau et en électricité, la population se désole face aux pénuries et aux délestages qui perdurent.

Nous invitons le Gouvernement de la République et les gestionnaires des sociétés en charge de ces produits à faire montre de créativité, d'ingéniosité, pour soulager la population qui gémit.

Il est heureux de voir le Premier Ministre sur le terrain avec ses équipes, pour remédier à la situation, au travers des visites des sites de production de l'eau et de l'électricité.

L'organisation des séminaires thématiques portant sur le terrorisme et le banditisme résiduel est une bonne chose.

L'Assemblée nationale encourage cette démarche qui a pour vocation d'amener la paix dans le pays.

Fort de ce qui précède, le Comité de coordination de l'Assemblée nationale va rencontrer sous peu le Gouvernement de la République, pour examiner ces questions qui préoccupent les congolaises et les congolais.

Dans la même veine, je salue l'intervention du Président Denis SASSOU-N'GUESSO aux dernières assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement, B.A.D. en sigle, sur la réforme de l'architecture financière mondiale et l'évaluation plus juste des économies africaines.

A ces assises de Nairobi, la B.A.D. a annoncé s'investir davantage à améliorer, au cours des prochaines années, l'offre en électricité dans les pays du continent.

C'est une nouvelle encourageante, il faut le dire.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Chers amis ;

Avec la reprise des vols de la société ECAIR, « Mwana Mboka », le Congo se réapproprie son espace aérien.

Cette renaissance, fruit d'une forte volonté politique soutenue par d'énormes investissements, est à sauvegarder dans la durée.

Un management approprié est de ce fait attendu, pour que les importantes infrastructures aéroportuaires de notre pays, obtenues à coup de milliards, soient rentabilisées.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés, chers collègues ;

Chers amis ;

Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO a été gratifié du prix Paul BOURDARIE, par l'académie des sciences d'Outre-Mer, A.S.O.M., en sigle.

Cette distinction vient récompenser une personnalité hors du commun qui n'a de cesse de lutter, pour un ordre international juste et équitable, dans la paix, la sécurité et l'émergence d'une économie mondiale ouverte et inclusive.

Cette reconnaissance vient aussi couronner le fort engagement d'un Ecologiste hors pair qui lutte corps et âme pour la protection de notre biosphère.

En effet, un an après le très réussi sommet des trois grands bassins forestiers de la planète, la communauté internationale revient à Brazzaville, où un nouveau raout va être vécu à l'occasion de la première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, en sigle, C.I.A.R.1, prévu du 2 au 7 juillet 2024.

C'est un grand honneur pour notre pays.

C'est une réponse positive et magistrale à l'appel de Denis SASSOU-N'GUESSO qui avait lancé lors de la COP27, l'initiative de la proclamation d'une décennie mondiale de l'afforestation.

Monsieur le Ministre d'Etat ;

Honorables Députés, chers collègues ;

Chers amis ;

Lentement, mais sûrement, notre pays avance sur la longue marche vers le développement, nonobstant l'action nocive de ceux qui rament à contre-courant de l'histoire, avec force mensonges et contrevérités.

A cet effet, le Président Denis SASSOU-N'GUESSO a dit, je cite : « Ce n'est pas parce que le chemin qui conduit au développement se trouve être parsemé d'obstacles que nous devons renoncer à la marche. C'est par l'effort, le travail acharné, la probité et la rigueur que nous obtiendrons les résultats recherchés », fin de citation.

Honorables Députés, chers collègues ;

Avant de clore mon propos, et en votre nom à vous toutes et tous, je voudrais saluer l'élection de Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss DEBY à la présidence de la République sœur du Tchad.

De même, je me réjouis de la présence du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, à l'investiture du Président de l'Union des Comores, Son Excellence Monsieur Azali ASSOUMANI, qui est un grand ami du Congo.

En outre, suite à la disparition du Président iranien, Ebrahim RAÏSSI, j'ai adressé en votre nom un message de condoléances au Président de l'Assemblée consultative Islamique, l'Honorable Mohammad GHALIBAF ; nos deux groupes d'amitié sont à l'œuvre pour un multilatéralisme d'action en faveur du développement des peuples du monde.

Pour terminer, j'annonce, dans le cadre du renforcement de nos capacités, l'organisation, au cours de cette session, des journées parlementaires sur les coûts et délais de passage portuaire de marchandises et corridors de transit, ainsi que sur d'autres thématiques d'intérêt, en vue de baisser les prix de la mercuriale.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la sixième session ordinaire administrative de la quinzième législature de l'Assemblée nationale.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République fraternelle et unie !

Vive le Congo éternel !

Je vous remercie.

Hymne national.